

ARRETE DU MAIRE
ST057RP2024

Objet : Numérotation rue Général de Gaulle
(Arrêté permanent).

Le Maire de la Ville de BRIGNAIS,

Vu le Code des collectivités territoriales,
Considérant qu'il y a lieu de procéder à la numérotation des immeubles existants ainsi qu'à celles des constructions susceptibles d'être édifiées le long de cette voie

ARRETE

ARTICLE I :

Les nouvelles adresses sont attribuées sur Général de Gaulle

N° de parcelles	Nom de la rue	N° de la rue
BN 236 BN 253	Rue Général de Gaulle	202 Ter 204 206

ARTICLE II :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Brignais, à la Police municipale, au Service des Impôts, au Service du Cadastre, à l'Insee, au SDMIS et à la Poste chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Brignais, le 26 février 2024
Serge BERARD, le Maire,
Par délégation, Anne-Claire ROUANET
Adjointe en charge de la culture et de la
communication

Mise en ligne le : **27 FEV. 2024**

